

lieu, et à toute vostre  
la peine de m'y faire  
leur agréable, en ce

chemin  
et de  
tagner  
à moins  
horrori  
ce j'ay  
uz paste  
au bid  
en ita  
soyent  
estot à  
Monfic  
vire m  
encor un  
ay si de  
d'itga  
rouveroy  
et, si je  
et  
Laurin  
plus of  
ritter  
contre  
r la fin  
plus  
utine

A m. le  
marquis de Mademoiselle  
à Amboise.  
8. Sept. 1662.

Je vous supplie tout. Et de ne m'im  
puter point une faute dont je ne suis pas  
coupable. La lettre que vous m'avez faite  
l'honneur de m'envoyer le 24. Juillet a  
villi justement six semaines entre les mains  
de ceux qui <sup>parvenue</sup> en semblent m'avoir ~~eu~~ voulu  
empêcher de connaître et reconnaître la  
faute dont je vous suis devenu redoublé  
de l'erreur que vous avez de la bonte de  
me la dispenser. Je l'accepte cependant,  
Madame, et vous en sçay tout le gré que je  
dois: mais si je n'ay rien sçavoir que  
comme vous me gratifiez de la <sup>libre</sup> bonte de votre  
maison, vous ne voudrez pas aussi m'en refuser  
la sortie. <sup>kinii</sup> Il a donc que je seray ravi de  
me procurer de l'un et l'autre grâce  
pour vous aller rendre mes respects et  
vous, Madame, et puis me retirer, où de  
par le Prince Monseigneur il y aura ordre  
de me donner la <sup>sa</sup> courtoisie. et où je recevray  
tout les jours avec joye l'honneur de vos  
commandemens aux occasions qui vous pourront  
faire connaître comme je me tiendray de vous  
à Amboise etc.